

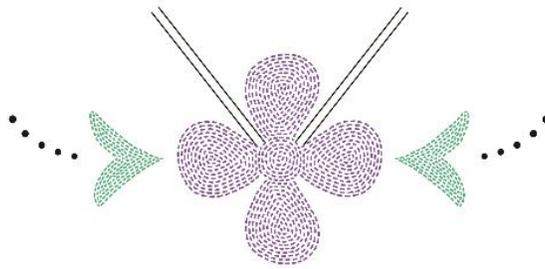
National Inquiry into  
Missing and Murdered  
Indigenous Women and Girls



Enquête nationale  
sur les femmes et les filles  
autochtones disparues et assassinées

**Enquête nationale sur les femmes et les filles  
autochtones disparues et assassinées  
Processus de collecte de la vérité  
Première partie - Audiences publiques**

**Siniktarvik Hotel & Conference Centre Salon A/B  
Rankin Inlet (Nunavut)**



**TRADUCTION**

**Jeudi 22 février 2018**

**Audience publique Volume No. 48(b)**

**Martha Ammaq Uttak & Bernadette Katorka,  
relativement à Tracy Uttak**

**Devant la Commissaire Qajaq Robinson  
Avocate de la Commission Lillian Lundrigan**

**INTERNATIONAL REPORTING INC.**  
41-5450 chemin Canotek, Ottawa (Ontario) K1J 9G2

## II

### COMPARUTIONS

Assemblée des Premières Nations

Aucune comparution

Gouvernement du Canada

Anne McConville  
(conseillère juridique)  
Jennifer Clarke  
(conseillère juridique)

Gouvernement du Nunavut

Alexandre Blondin  
(conseiller juridique)

Pauktuutit Inuit Women of  
Canada, Saturviit Inuit  
Women's Association of  
Nunavik, AnânauKatiget  
Tumingit Regional Inuit  
Women's Association Inc.,  
Ottawa Inuit Children's  
Centre, Manitoba Inuit  
Association

Beth Symes  
(conseillère juridique)  
Rebecca Kudloo  
(représentante)

III

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
<b>Volume public 48 (b)</b> <b>22 février 2018</b> <b>Témoins : Martha Ammaq Uttak et Bernadette Katorka</b> <b>relativement à Tracy Uttak</b>	1
Entendue par la commissaire Qajaq Robinson	
Avocate de la commission : Lillian Lundrigan	
Interprètes Inuktitut (dialecte Kivalliq) : Louis Taparti et Suzie Napayok	
Grands-mères, Aîné(e)s et Gardien(ne)s du savoir : Bernie Poitras Williams, Louise Haulli, Monica Ugjuk, Adele Angidlik et Helen Iguptak	
Greffière : Trudy Mckinnon	
Registraire : Bryan Zandberg	

IV

Liste des pièces

N°	DESCRIPTION	PAGE
<b>Témoins : Martha Ammaq Uttak et Bernadette Katorka</b> <b>Pièces (code : P01P11P0302)</b>		
1	Une seule image numérique affichée pendant le témoignage public de Martha Ammaq Uttak et de Bernadette Katorka	18

Rankin Inlet (Nunavut)

--- La séance débute le jeudi 22 février 2018 à 11 h 45.

**MME LILLIAN LUNDRIGAN** : (s'exprime en inuktitut).

**M. LOUIS TAPARTI POUR**

**MME LILLIAN LUNDRIGAN** : Je suis désolée, nous sommes un peu en retard.

**MME LILLIAN LUNDRIGAN** : Encore une fois, je suis désolée du délai. Mais nous sommes prêtes à recommencer. Avant de commencer (s'exprime dans une langue autochtone), Martha et Bernadette, Lou...

**M. LOUIS TAPARTI POUR**

**MME LILLIAN LUNDRIGAN** : Martha et Bernadette seront assermentées.

**M. BRYAN ZANDBERG** : Bonjour. Êtes... votre nom est-il Martha? Hé, bonjour. Alors, Martha, pouvez-vous prendre cette bible?

**MARTHA AMMAQ UTTAK, assermentée** :

**M. BRYAN ZANDBERG** : D'accord. Merci. Et passez-là à Bernadette. Bonjour, Bernadette.

**UNIDENTIFIED SPEAKER** : Elle a dit oui.

**M. BRYAN ZANDBERG** : Je vous demande pardon?

**UNIDENTIFIED SPEAKER** : Elle a dit oui.

**M. BRYAN ZANDBERG** : D'accord. Oui, c'est bien. Il a saisi.

1                   **MME BERNADETTE KATORKA** : (s'exprime dans une  
2                   langue autochtone).

3                   **M. BRYAN ZANDBERG** : D'accord. Bonjour,  
4                   Bernadette.

5                   **BERNADETTE KATORKA, assermentée** :

6                   **M. BRYAN ZANDBERG** : Bien. Merci.

7                   **MME LILLIAN LUNDRIGAN** : (s'exprime dans une  
8                   langue autochtone).

9                   **M. LOUIS TAPARTI POUR MME LILLIAN LUNDRIGAN** :  
10                  Merci. Nous allons parler en inuktitut. Nous parlerons en  
11                  inuktitut. Merci, Martha et Bernadette d'être en mesure  
12                  d'être ici aujourd'hui... votre... au nom de votre fille,  
13                  Tracy. Pouvez-vous nous parler de votre fille et quel était  
14                  son nom en inuktitut? Pouvez-vous nous parler d'elle?

15                  **M. LOUIS TAPARTI POUR**  
16                  **MME MARTHA AMMAQ UTTAK** : Tracy Uttak était son nom. Je ne  
17                  l'ai jamais appelé Pa-nick, je l'appelais mon fils.

18                  **M. LOUIS TAPARTI POUR MME LILLIAN LUNDRIGAN** :  
19                  Même si elle était de sexe féminin, vous l'appeliez votre  
20                  fils parce que vous aviez un nom masculin?

21                  **M. LOUIS TAPARTI POUR**  
22                  **MME MARTHA AMMAQ UTTAK** : Oui. Je... elle... elle avait le nom  
23                  de mon père. J'enviais beaucoup les enfants qui grandissaient  
24                  avec un père parce que je n'ai pas eu de père en grandissant.  
25                  J'ai juste eu un fils.

1                                   **M. LOUIS TAPARTI POUR MME LILLIAN LUNDRIGAN :**

2                    Quand est-elle née?

3                                   **M.                    LOUIS                    TAPARTI                    POUR**

4                    **MME MARTHA AMMAQ UTTAK :** Elle est née en 1986. Et quand elle

5                    était vivante, je l'ai nommée en hommage à mon père et je

6                    l'ai appelée mon fils.

7                                   **M. LOUIS TAPARTI POUR MME LILLIAN LUNDRIGAN :**

8                    Où vivait-elle?

9                                   **M.                    LOUIS                    TAPARTI                    POUR**

10                   **MME MARTHA AMMAQ UTTAK :** Elle allait et venait entre Igloolik

11                   et Naujaat. Depuis que je suis enfant, je fais la même chose.

12                   Et j'en menais large quand j'étais enfant. Je ne savais même

13                   pas ce que la peur voulait dire quand j'étais enfant. Quand

14                   mon père était sur le point de mourir, il a essayé de dire...

15                   me parler à propos d'avoir peur des choses, mais j'étais

16                   confuse à ce sujet.

17                                    Quand mon fils a été assassiné en... 1986 elle

18                   est née, 2012 elle a été assassinée. Et ses enfants

19                   regardaient. Et son mari était parti chasser. Et quand il est

20                   allé chasser, elle a eu de la visite, et elle a essayé de le

21                   tuer... la tuer. Quand mes petits-enfants regardaient, ils...

22                   quelqu'un a essayé de l'assassiner. Le plus jeune enfant avait

23                   huit mois. Le plus jeune enfant, je m'en souviens

24                   maintenant... elle... il a 16 ans maintenant... et il est

25                   avec moi.

**Martha Ammaq Uttak et Bernadette Katorka  
(Tracy Uttak)**

1                    Quand ma fille a été assassinée, j'avais  
2 vraiment peur des gens. J'avais peur de tout le monde. Je ne  
3 voulais plus être vue. Je ne voulais plus voir personne.  
4 Pendant l'été, quand le frère était... il s'est suicidé à 11  
5 ans. Quand il s'est suicidé, et puis le frère aîné... parce  
6 qu'il a traversé des épreuves difficiles à cause de son petit  
7 frère, il s'est lui aussi suicidé. Et on m'a dit : pourquoi  
8 est-ce que c'est moi qui tue mes propres enfants? Ils disaient  
9 que je n'en portais pas assez sur mes épaules pour eux, et je  
10 les ai moi-même tués. J'ai demandé à cette personne :  
11 comment... comment est-ce que je tue mes propres enfants? Je  
12 n'ai jamais mis... rien dans leurs... autour de leur cou. Je  
13 n'ai jamais, jamais dit : tu devrais juste mourir. Je n'ai  
14 jamais dit cela. Et quand on m'accuse de cette façon, je ne  
15 comprenais pas ce qui se passait. Je n'ai jamais voulu qu'ils  
16 meurent, mais je suis en quelque sorte responsable. Je ne  
17 sais pas comment. Je suis confuse là-dessus.

18                    **M. LOUIS TAPARTI POUR MME LILLIAN LUNDRIGAN :**

19 Quand Tracy a été assassinée, avez-vous eu de l'appui des  
20 services sociaux ou des infirmières? Y avait-il des  
21 ressources pour vous et votre famille?

22                    **M. LOUIS TAPARTI POUR MME MARTHA AMMAQ UTTAK :**

23 Je ne m'en rends pas compte... ils venaient... des gens  
24 venaient visiter, mais je ne sais pas si j'avais de l'appui  
25 ou non. Je voulais seulement me cacher dans la maison. Je ne

1           voulais plus sortir de la maison. Ma mère venait voir si  
2           j'allais bien. Je ne voulais plus sortir. Cette année-là,  
3           quand les gens me remarquaient, et que les gens se mettaient  
4           à me parler, je suis encore vivante. Je peux sortir à nouveau  
5           après une année.

6                           **M. LOUIS TAPARTI POUR MME LILLIAN LUNDRIGAN :**  
7           Et vous pouvez parler aux gens?

8                           **M. LOUIS TAPARTI POUR MME MARTHA AMMAQ UTTAK :**  
9           Je suis capable de m'ouvrir davantage et de ne plus me cacher.

10                          **M. LOUIS TAPARTI POUR MME LILLIAN LUNDRIGAN :**  
11          Y avait-il des gens dans votre collectivité qui vous donnaient  
12          des conseils?

13                          **M. LOUIS TAPARTI POUR MME MARTHA AMMAQ UTTAK :**  
14          Ma soeur cadette et ma mère étaient les seules personnes à  
15          qui j'étais capable de parler. D'autres gens m'accusaient,  
16          donc je ne leur parlais pas.

17                          **M. LOUIS TAPARTI POUR MME LILLIAN LUNDRIGAN :**  
18          Et à... à ce jour, vous sentez-vous de la même manière?

19                          **M. LOUIS TAPARTI POUR MME MARTHA AMMAQ UTTAK :**  
20          Non. Je suis capable de parler... et d'en parler davantage.  
21          Ce n'est plus autant difficile.

22                          **M. LOUIS TAPARTI POUR MME LILLIAN LUNDRIGAN :**  
23          Et les membres de votre famille... ou se sentent-ils ainsi?

24                          **M. LOUIS TAPARTI POUR MME MARTHA AMMAQ UTTAK :**  
25          Actuellement, mes frères éprouvent beaucoup de regrets à

1 ma... à propos de ma fille parce qu'ils l'aimaient. Quand on  
2 est d'abord déménagés à Igloolik, peu importe où on allait la  
3 première fois partout la première fois, tu connais toujours  
4 l'adversité. Puis, quand je suis déménagée à nouveau à  
5 Naujaat, ils ne m'ont pas aimée quand je suis d'abord... quand  
6 je passais d'une place à l'autre, ils ne m'aimaient pas. Même  
7 s'ils découvrent qui je suis et ce que je veux, ils s'occupent  
8 de moi.

9 Mon fils, ou ma fille, elle ne savait pas ce  
10 que serait l'adversité là-bas... les gens l'aimaient tout le  
11 temps. Il n'y avait personne contre elle. Et puis, si elle...  
12 quand... quand quelqu'un lui disait quelque chose de  
13 désobligeant, elle disait : « Mais vous êtes aimable. » Parce  
14 qu'elle aimait tout le monde.

15 **M. LOUIS TAPARTI POUR MME LILLIAN LUNDRIGAN :**  
16 Pouvez-vous expliquer, si je peux vous demander l'histoire,  
17 comment elle a été assassinée?

18 **M. LOUIS TAPARTI POUR MME MARTHA AMMAQ UTTAK :**  
19 Elle était seule. Son... la personne que je pensais être mon  
20 amie... qu'elle a... elle a enlevé la personne avec qui  
21 j'étais et je suis déménagée à nouveau à Naujaat. Quand  
22 j'étais à Naujaat, elle a été assassinée. Quand je n'étais  
23 plus dans la collectivité, elle a été assassinée.

24 **M. LOUIS TAPARTI POUR MME LILLIAN LUNDRIGAN :**  
25 Comme vous l'avez mentionné, elle voulait aider son prochain

1 dans le besoin, les membres de la collectivité, en novembre,  
2 quand ils organisaient un festin de Noël. Vous m'avez  
3 mentionné cela quand nous nous sommes parlé un peu plus tôt.  
4 Pouvez-vous raconter cette histoire?

5 **M. LOUIS TAPARTI POUR MME MARTHA AMMAQ UTTAK :**

6 Quand... ça importe peu quand c'était, elle voulait toujours  
7 aider les gens qui vivaient des situations difficiles, qui  
8 n'avaient presque pas de nourriture, elle essayait de les  
9 nourrir. S'ils n'avaient pas... des vêtements minables, elle  
10 leur donnait ses vêtements. Elle était comme ça. Et elle  
11 faisait partie de l'église. Ils allaient avoir un festin  
12 communautaire pour Noël, et elle a dit à son mari d'aller  
13 chasser pour le festin communautaire. Parce qu'il l'aimait,  
14 il a dit oui tout de suite.

15 Et quand il est allé chasser, elle a eu de la  
16 visite. Ma fille était visitée et il se cachait. Dès que le  
17 visiteur est sorti, il a verrouillé la porte parce qu'il  
18 portait un... un masque. C'est ce que mon petit-fils a vu et  
19 m'a dit. Il a verrouillé la porte, et ils étaient pris à  
20 l'extérieur. Ils criaient et mes petits-enfants, dès qu'ils  
21 se sont mis à pleurer, il... il a dit aux enfants : « Si vous  
22 pleurez, je vais vous tuer. » C'est la raison pour laquelle  
23 mon petit-fils ne peut même pas, à ce jour, pleurer parce  
24 qu'il sera tué s'il pleure. Même si je lui dis : « Tu devrais  
25 pleurer. Tu guériras et tu te sentiras mieux. » Mais mon

1 petit-fils ne veut pas pleurer parce qu'il a peur de pleurer,  
2 il sera tué.

3 **M. LOUIS TAPARTI POUR**

4 **MME LILLIAN LUNDRIGAN :** Combien d'enfants avait-elle?

5 **M. LOUIS TAPARTI POUR MME MARTHA AMMAQ UTTAK :**

6 Elle en avait quatre dont elle devait prendre soin. La plus  
7 vieille, ma mère l'a adopté. Celle du milieu est la mienne.  
8 Elle a eu quatre de ses enfants. Mais actuellement, j'ai le  
9 plus jeune.

10 **M. LOUIS TAPARTI POUR MME LILLIAN LUNDRIGAN :**

11 Combien de ses enfants étaient là, à regarder?

12 **M. LOUIS TAPARTI POUR MME MARTHA AMMAQ UTTAK :**

13 Les quatre étaient là, mais le plus jeune avait seulement  
14 huit mois. Il dormait sur le divan quand ça s'est passé.

15 **M. LOUIS TAPARTI POUR MME LILLIAN LUNDRIGAN :**

16 Sont-ils à Igloolik ou à Naujaat?

17 **M. LOUIS TAPARTI POUR MME MARTHA AMMAQ UTTAK :**

18 Ils sont à Igloolik avec leur père.

19 **M. LOUIS TAPARTI POUR MME LILLIAN LUNDRIGAN :**

20 Ont-il l'appui du... le père ou les enfants à Igloolik?

21 **M. LOUIS TAPARTI POUR MME MARTHA AMMAQ UTTAK :**

22 Je ne pense pas. J'ai demandé à mon gendre, maintenant ils...  
23 il a dit qu'il n'y a personne vers qui se tourner. Et personne  
24 ne vient l'aider.

25 **M. LOUIS TAPARTI POUR MME LILLIAN LUNDRIGAN :**

1           Quelles sont vos réflexions à ce sujet et comment cela peut-  
2           il être abordé, ou est-ce que ce devrait l'être?

3                           **M. LOUIS TAPARTI POUR MME MARTHA AMMAQ UTTAK :**

4           Vous savez, il est plus difficile pour les hommes de s'ouvrir.  
5           Mes frères sont très fâchés. Alors, si on pouvait avoir  
6           quelqu'un pour leur donner des conseils, ils se sentiraient  
7           sûrement plus légers. Je sais que mon frère aîné, il est...  
8           envieux des gens qui meurent : « Les gens chanceux meurent,  
9           et j'aimerais faire ça aussi ». S'ils parlent avec les hommes  
10          aussi, je... je préférerais cela. Je sais que nous allons  
11          tous quitter cette Terre, mais quand il veut mourir lui-même,  
12          je ne sais pas comment... parce que son fardeau est trop  
13          lourd. Ils veulent assurément de l'aide. Beaucoup d'Inuits se  
14          sentent aussi de cette façon.

15                           **M. LOUIS TAPARTI POUR**

16          **MME LILLIAN LUNDRIGAN :** Avez-vous des recommandations pour  
17          Qajaq?

18                           **M. LOUIS TAPARTI POUR MME MARTHA AMMAQ**

19          **UTTAK :** Je pense, selon leur âge, de cet âge-ci à cet  
20          âge-là, parlez-leur. Et puis les plus vieux, soyez ceux qui  
21          conseillez les plus jeunes. Je vais vous parler en... et je  
22          lui ai demandé de les inviter. Ils ne viennent pas. Si vous  
23          dites, ce groupe d'âge à venir ici et vous serez  
24          conseillés. J'encourage vraiment cela. Je... certains  
25          d'entre eux sont trop vieux. Et d'autres sont trop jeunes.

Martha Ammaq Uttak et Bernadette Katorka  
(Tracy Uttak)

1 C'est la raison pour laquelle beaucoup de nos jeunes ne  
2 sont pas invités à obtenir de l'appui. Donc si on divisait  
3 les choses par groupes d'âge, ce serait mieux.

4 **M. LOUIS TAPARTI POUR**

5 **MME LILLIAN LUNDRIGAN :** Je vais demander à votre mère de me  
6 donner sa version. Merci d'être ici. Au sujet de votre...  
7 votre petite-fille, pouvez-vous nous parler un peu d'elle?  
8 Oui. Brièvement... Parti... partiellement.

9 **M. LOUIS TAPARTI POUR MME BERNADETTE KATORKA :**

10 Quand elle était enfant, on ne la voyait pas comme une fille.  
11 On la voyait seulement comme une... une jeune adolescente.  
12 Ou... c'était comme un garçon manqué. Elle était mon premier  
13 petit-enfant. Et je... on l'aimait beaucoup parce qu'elle  
14 était notre premier petit-enfant. En nous voyant, même en  
15 tant qu'enfant, elle essayait d'aider ses amis. Même quand  
16 elle était une jeune adolescente, elle me remarquait quand  
17 j'étais stressée. Et elle savait me parler, et toutes mes  
18 inquiétudes... parce qu'ils sont nos enfants, on avait  
19 toujours peur pour eux. Quand ils te grondent, alors... ça  
20 m'a fait prendre une pause... pause... donné une... prendre  
21 une pause de pensées quand ma petite-fille me parlait, et me  
22 grondait presque parce qu'elle voulait aider.

23 Elle a essayé d'aider tout le monde dans notre  
24 famille. Et ses tantes, elle leur parlait aussi. Je sais  
25 qu'elles n'étaient pas heureuses, mais elle les faisait rire.

Martha Ammaq Uttak et Bernadette Katorka  
(Tracy Uttak)

1 Et en tant qu'adolescente, elle semblait toujours de bonne  
2 humeur. Parfois, il y a des moments où elle ne l'était  
3 sûrement pas, mais elle semblait toujours avoir une belle  
4 attitude.

5                   Moi et moi-même, j'aime... j'ai toujours  
6 grondé mes enfants, donc je continuerais cela, et je la  
7 grondais aussi. Et elle n'a jamais, jamais eu peur de moi.  
8 Elle me parlait de la même façon, même si elle était une  
9 adolescente. Quand elle était à Igloolik, ou quand elle venait  
10 visiter quelque temps, chaque fois qu'elle voulait quelque  
11 chose, elle me le demandait. Et puis elle me parlait d'un  
12 meilleur mode de vie pour assurer qu'on ait une... une bonne  
13 vie. Même si elle était ma petite-enfant, j'essayais de  
14 l'écouter. Quand j'étais enfant, personne ne m'a jamais  
15 traitée comme ça parce que je n'ai pas été aimée comme elle  
16 l'était. Quand j'étais adolescente, j'étais juste dans la  
17 marge de la société... en grandissant. Je ne voulais pas  
18 qu'elle, ni mes enfants, ou mes petits-enfants soient comme  
19 ça, soient dans la marge. Ce n'est pas plaisant de vivre cette  
20 vie, quand tu n'as nulle part où rester, où vivre.

21                   Elle était toujours un hap (phonétique)...  
22 quand elle a eu son premier enfant, j'ai adopté son enfant  
23 parce que l'aimais. Elle a 14 ans... elle a 14 ans maintenant.  
24 Et ses frères aînés, je... ses autres frères et sœurs, je n'y  
25 pensais plus, mais ma fille a adopté l'un d'eux. Je sais que

1 mes fils visitaient souvent parce qu'elle... c'est... c'est  
2 sa base. Quand elle était enfant, elle a reçu la force. En  
3 tant qu'enfant, ils l'ont élevée de cette façon-là. Elle  
4 pouvait toujours répondre.

5 Et à cause de cela, elle... je lui ai dit,  
6 peut-être qu'elle n'a pas essayé de se défendre. Peut-être  
7 qu'elle est restée surprise. Et je l'ai déjà mentionné parce  
8 qu'elle répliquait toujours. Peut-être qu'elle n'a pas  
9 répliqué cette fois. Parce qu'elle le faisait toujours, même  
10 à ses oncles et peut-être qu'elle est restée surprise. Elle  
11 n'a pas... puis, elle a été poignardée.

12 Mais quand on était à la cour, on nous a montré  
13 où elle avait été poignardée. Plusieurs fois, elle a été  
14 poignardée. On nous a montré dans la vidéo où elle avait été  
15 poignardée. Je sais que je n'étais pas avec ma fille, mais je  
16 ne voulais pas la regarder quand ils ont montré où elle avait  
17 été poignardée. Je ne voulais... je... je ne voulais pas  
18 voir. Quand ils... elle a été poignardée au foie. C'est de la  
19 nun (phonétique). Je m'en souviens.

20 Et ma fille s'est également suicidée avant que  
21 cela se produise. Les gens... quand j'entends que les gens se  
22 suicident, je ne peux pas dormir du tout. Je suis réveillée  
23 toute la nuit. Et ma petite-enfant ne s'est pas suicidée,  
24 cependant elle a été assassinée. Je me souviens de ça aussi.  
25 Et mes petits-enfants, et ma fille qui s'est suicidée, je les

1 ai oubliés, mais quand j'entends parler du suicide, alors je  
2 me souviens de ma petite-fille.

3 Les gens qui ont des marches de  
4 sensibilisation au suicide, et sont des conseillers en  
5 prévention du suicide, ils ne s'en rendront pas compte. Je ne  
6 pense pas qu'ils aident du tout. Quand je suis chez moi dans  
7 ma maison, quand j'entends parler du suicide, ma fille et ma  
8 petite-enfant, peut-être que si on était ensemble, on... on  
9 ne serait pas capables d'arrêter quelqu'un qui veut se  
10 suicider. Même si on le voit, on ne peut pas l'arrêter. Ils  
11 doivent être conseillés en tant que jeunes enfants et se  
12 rassembler et exprimer leurs fardeaux. Et ils... si on les  
13 conseille et on leur parle de comment vivre un meilleur mode  
14 de vie, de meilleures relations, et... ce serait utile. Ce  
15 sont mes pensées. Il y en a beaucoup plus, mais je n'ai plus  
16 rien à dire.

17 **M. LOUIS TAPARTI POUR MME LILLIAN LUNDRIGAN :**

18 Puis-je vous poser une question? Quand... pendant... quand  
19 vous avez dit que vous étiez à la cour et qu'on vous a montré  
20 une vidéo, vous a-t-on dit ce que vous alliez voir?

21 **M. LOUIS TAPARTI POUR MME BERNADETTE KATORKA:**

22 Oui. Oui. J'y étais prête. Je n'ai pas... je connaissais la  
23 maison, la grosseur. Quand j'ai commencé à regarder... quand  
24 ils m'ont demandé si je voulais voir, j'ai dit : oui, je veux  
25 voir ce qui est arrivé. Et ils m'ont montré, j'ai regardé.

1           Merci. On me l'a demandé à l'avance, ils m'ont demandé si  
2           j'étais prête à la regarder.

3                           **M. LOUIS TAPARTI POUR MME LILLIAN LUNDRIGAN :**

4           Avez-vous d'autres com... commentaires pour des  
5           recommandations à Qajaq... à la commissaire Qama [sic]...  
6           Qajaq?

7                           **M. LOUIS TAPARTI POUR MME BERNADETTE KATORKA :**

8           Améliorer le mode de vie Inuit. C'est celui... celui que je  
9           viens juste de mentionner. Les gens qui siègent sur des  
10          comités ou s'il y a des conseils de la prévention du suicide,  
11          et des marches pour la prévention du suicide, ils... je ne  
12          pense pas qu'ils sont utiles du tout. Mais si tu vas vers la  
13          personne pour qui tu t'inquiètes et parles aux jeunes, et  
14          puis... et leur enseignes un meilleur mode de vie, et être en  
15          santé et en sécurité, ce serait plus utile pour eux, à mon  
16          avis. Et merci.

17                           **M. LOUIS TAPARTI POUR MME LILLIAN LUNDRIGAN :**

18          Martha, qu'en pensez-vous? Voulez-vous ajouter quelque chose?  
19          Je vais demander à la commissaire si elle a des questions  
20          pour vous.

21                           **MME SUZIE NAPAYOK POUR LA COMMISSAIRE QAJAQ**

22          **ROBINSON:** Hé. Je n'ai pas beaucoup de questions, mais j'en ai  
23          quelques-unes ici. J'ai besoin de précision pour que le public  
24          juste ici comprenne davantage. La personne qui a tué votre  
25          fille a été accusée. Et quel a été le verdict?

1 MME SUZIE NAPAYOK POUR MME MARTHA AMMAQ

2 **UTTAK** : Oui. Je peux répondre. Ils ont initialement...  
3 initialement dit qu'il... le tueur était mineur, alors...  
4 parce qu'il a été reconnu coupable selon son groupe d'âge,  
5 parce qu'il était mineur légalement, mais ils ont fait des  
6 exceptions et ont modifié le système de juste... judiciaire  
7 pour lui rendre service. Mais on nous a dit que ce serait une  
8 peine à perpétuité, et qu'il recevrait des programmes et des  
9 services. Et ça... ça nous a aidés un peu, en matière de...  
10 avec nos fardeaux et nous a donné un peu d'espoir.

11 MME SUZIE NAPAYOK POUR LA COMMISSAIRE QAJAQ

12 **ROBINSON** : Ça... encore, je... nous avons besoin de plus de  
13 précision sur... j'ai deux questions que j'aimerais soulever.  
14 Je ne veux pas me concentrer sur... nous aimerions nous  
15 concentrer sur les gens qui vivent, comment nous pourrions  
16 les appuyer davantage. Étaient-ils étrangers l'un l'autre?  
17 L'assassin et la personne qui a été assassinée?

18 MME SUZIE NAPAYOK POUR MME MARTHA AMMAQ

19 **UTTAK** : Eh bien, ils se connaissaient. La personne qui a  
20 assassiné ma fille, était très gâtée par ses grands-parents.  
21 Et c'était... parce qu'il était si gâté, ils essayaient de  
22 lui donner tout ce qu'il désirait. Et parce qu'il avait une  
23 dépendance, donc les vêtements qu'il portait pendant cet  
24 incident, il nettoie... il a nettoyé ses vêtements et sa  
25 grand-mère lui a demandé pourquoi il lavait ses vêtements.

Martha Ammaq Uttak et Bernadette Katorka  
(Tracy Uttak)

1 C'était inhabituel. Et s'est aperçue qu'il nettoyait ses  
2 vêtements qui étaient trempés de sang. Et parce qu'il est...  
3 sain d'esprit, il a été en mesure de... en mesure de nettoyer  
4 les vêtements de sang, à mon avis.

5 **LA COMMISSAIRE QAJAQ ROBINSON :**

6 (indiscernable).

7 **MME SUZIE NAPAYOK POUR MME MARTHA AMMAQ**

8 **UTTAK :** Son mari était parti à la chasse au caribou, et quand  
9 le visiteur est parti, et elle était seule avec son enfant...  
10 ses enfants, et c'est à ce moment que l'assassin est entré  
11 chez elle. Je me demande s'il y avait un but pour avoir fait  
12 ça à Tracy. C'est... il a demandé de l'argent. Il a demandé  
13 de l'argent. Il... elle essayait de donner, et elle allait...  
14 elle était... tranding (phonétique) eux à l'extérieur...  
15 argent, et aussi le pot. Et il... il ne voulait pas ça, il  
16 voulait d'abord la tuer avant qu'elle puisse réparer ce  
17 qu'elle avait dans la main. Ils ont été intimidés. Il était  
18 une petite brute et il était aussi gâté.

19 **MME SUZIE NAPAYOK POUR LA COMMISSAIRE QAJAQ**

20 **ROBINSON :** Les photos... les photos de vote fils, ou qui  
21 étaient visibles, ou peut-être que vous pourriez élaborer? Et  
22 qui est amote (phonétique)?

23 **MME SUZIE NAPAYOK POUR MME MARTHA AMMAQ**

24 **UTTAK :** Sur son dos. Ce n'est pas... ce n'est pas le plus  
25 jeune de ses enfants, mais elle est quand même ma petite-

1 enfant, deuxième plus jeune.

2 **MME SUZIE NAPAYOK POUR LA COMMISSAIRE QAJAQ**

3 **ROBINSON** : Ceci a été pris à Igloolik?

4 **MME SUZIE NAPAYOK POUR MME MARTHA AMMAQ**

5 **UTTAK** : Oui. On est déménagés à Igloolik quand elle était  
6 encore adolescente. Et j'y suis retournée et je les ai laissés  
7 à Igloolik. Je suis allée à Repulse Bay pour... je suis  
8 retournée à Repulse Bay.

9 **MME SUZIE NAPAYOK POUR LA COMMISSAIRE QAJAQ**

10 **ROBINSON** : Comment aimeriez-vous qu'on se souviene d'elle?  
11 Parce que le monde entier... les Canadiens sont conscients de  
12 son existence. Comment aimeriez-vous qu'on se souviene  
13 d'elle?

14 **MME SUZIE NAPAYOK POUR MME MARTHA AMMAQ**

15 **UTTAK** : J'aimerais que son... son caractère soit imité... son  
16 caractère soit imité parce qu'elle était capable d'aider les  
17 gens qui avaient besoin de vêtements ou de nourriture pour  
18 remplir leur estomac. Je pense, Canadiens, que vous  
19 apprendriez de son caractère, c'est comme ça qu'on devrait  
20 vivre en tant que Canadiens.

21 **MME SUZIE NAPAYOK POUR LA COMMISSAIRE QAJAQ**

22 **ROBINSON**: Merci beaucoup.

23 **MME SUZIE NAPAYOK POUR MME LILLIAN LUNDRIGAN** :

24 Merci Martha et Bernadette d'avoir eu le courage de nous  
25 livrer vos témoignages. Et j'aimerais que les témoignages de

Martha Ammaq Uttak et Bernadette Katorka  
(Tracy Uttak)

1 Martha et Bernadette est... sont terminés. Peut-être qu'il  
2 est le temps de dîner, peut-être, quand reprend... reprend-  
3 on? Nous reviendrons à  
4 13 h 30. Merci

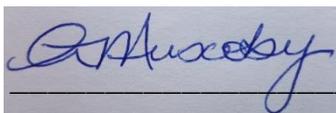
5 --- Pièces (code : P01P11P0302)

6 **Pièce 1** : Une seule image numérique affichée pendant le  
7 témoignage public de Martha Ammaq Uttak et de  
8 Bernadette Katorka

9 --- La séance est levée à 12 h 19.

ATTESTATION DE LA COPISTE\*

Je soussignée, Amanda Muscoby, transcriptrice judiciaire, atteste par la présente que j'ai transcrit ce qui précède et qu'il s'agit d'une transcription fidèle et exacte de l'audio numérique produit dans cette affaire.



Amanda Muscoby

Mai 2018

\*Cette attestation renvoie à la transcription originale en anglais.